



NON À LA BAISSSE DES PENSIONS NON À LA HAUSSE DE LA CSG

Ça suffit !

**Ni privilégiés, ni nantis, ni assistés,
les retraités défendent leur pouvoir d'achat !**

Manifestons !

le 15 mars à 10h devant la préfecture

Nous nous rendrons ensuite rue Gougéard pour la prise de parole devant le siège des députés de la majorité présidentielle, responsables, avec le gouvernement, du pillage de nos revenus.



Au 1^{er} janvier 2018 la CSG (toujours calculée sur la pension brute) a augmenté de 1,7 point.

Soit une augmentation de 25% de son montant pour la plupart des retraités, provoquant une baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an.

Fin janvier c'est la vérité des prix !

Des baisses de l'ordre de 20, 30, 40 euros... par mois selon les cas !

Des couples de retraités n'en reviennent pas : ainsi, Annie perçoit 1120€ de pension. Elle croyait être à l'abri. Mais ce qui compte, c'est le revenu fiscal de référence de la famille. Elle va donc payer, elle aussi !

Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation !

Alors...

NON, MERCI... monsieur le Président pour ces « étrennes » !

NON, MERCI... de votre « considération » pour les retraités !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ».

Mais les retraités d'aujourd'hui n'ont-ils pas cotisé tout au long de leur vie d'actifs ?

Les retraités n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité en défendant, par exemple, le financement de la sécurité sociale de

1945 par des cotisations qui ouvrent des droits pour toutes les générations. Ce ne serait plus le cas avec le financement par l'impôt vers lequel s'oriente Macron en fidèle exécutant du programme du Medef.

Non à l'augmentation de la CSG qui ponctionne les pensions de retraite.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités

- CASA de 0,3%,
- Suppression de la ½ part fiscale pour les veuves et les veufs
- fiscalisation de la majoration familiale
- blocage des pensions pendant 4 ans...

Au 1^{er} janvier augmentations :

- des complémentaires santé,
- du gaz qui prend 6,9 %,
- du forfait hospitalier qui passe à 20 €,
- des taxes sur le carburant...

Et aussi suppression des 30€ pour les billets SNCF de Bourse Solidarité Vacances...!

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps.

STOP au pillage!

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30% pour l'imposition des dividendes représentent 4,4 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés.

Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire, provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales, pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population.

C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards.

Sur les vingt dernières années, les dix plus grandes fortunes françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35% d'inflation dans la même période.

Le CAC 40 a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

La pension du retraité n'est pas une allocation sociale ni une variable d'ajustement mais un droit acquis par le travail

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos six organisations de retraités, les manifestations organisées dans tous les départements ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG.

Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, la Loi de Finances pour 2018 et la Loi de Financement de la sécurité Sociale pour 2018 sont votées.

Elles organisent ces cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et ces mesures de rigueur à l'égard du plus grand nombre, dont les retraités.

Fin janvier, de nombreuses personnes retraitées ont fait le constat d'une baisse de leur pension en découvrant les chiffres portés sur leurs virements bancaires.

Dans toute la France, en manifestant le 15 mars, vous montrerez au gouvernement votre refus total de tels choix budgétaires.

Prenez date : nos six organisations ont d'ores et déjà décidé d'appeler à manifester **le 22 mars prochain** aux côtés des organisations syndicales de la fonction publique, de la santé, des cheminots....